

**Ecole d'Aubignosc**

**COMPTE-RENDU DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE- Année scolaire 2021-2022**

**Le 9 novembre 2021**

**Étaient présents :**

- Les enseignantes de l'école d'Aubignosc :

Mme Brigitte Poupenev, directrice

Mme Hélène Levy-Falk, adjointe

Mme Amandine Janer, adjointe

Mme Tiffany Vuillier, décharge de la directrice

- Les représentantes de la mairie d'Aubignosc :

Mmes Elisabeth Sechepine et Hélène Weber, conseillères municipales chargées des affaires scolaires

Mme Isabelle Ailhaud, secrétaire

- Les représentants des parents d'élèves :

Mmes Elsa Machemin, Aurore Rodriguez, Céline Segulier et Cathy Vincent

**Étaient excusés :**

Mme Marine Di Furia Brunet, parent délégué

M. René Avinens, maire d'Aubignosc

M. Pierre Buyschaert, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Sisteron

La séance débute à 17h30 à l'école d'Aubignosc

Les parents délégués titulaires et remplaçants ont été invités. En cas de vote ou de décision, seuls les parents titulaires pourront s'exprimer.

**1. Présentation de l'équipe pédagogique et des parents délégués nouvellement élus.**

Un tour de table est proposé afin que chacun puisse se présenter.

En ce qui concerne l'équipe pédagogique, Madame Janer est nommée à titre provisoire pour l'année scolaire. Madame Vuillier assure la décharge de direction, 13 lundis dans l'année selon un calendrier prédéfini.

Madame Millet est AESH et accompagne une élève (12 heures). Le reste du temps, elle aide d'autres enfants en difficulté, à la demande des enseignantes.

Le rôle des parents délégués est rappelé :

- assurer un lien entre l'équipe éducative et les autres parents.

- participer aux trois conseils d'école dont les dates sont mentionnées dans la note de rentrée (1<sup>er</sup> mars et 14 juin).

Les coordonnées téléphoniques et adresses mails des délégués ont été communiquées à tous les parents d'élèves. Inversement, les adresses mails des parents ont été transmises aux parents délégués, avec leur autorisation.

## **2. Effectifs du RPI et répartition**

A **Châteauneuf Val St Donat**, l'effectif est de **41** enfants (12 PS, 15 MS et 14 GS)

A **Aubignosc**, l'effectif est de **61** enfants :

- CP/CE1 : 17 (11 CP et 6 CE1)
- CE1/CE2 : 19 (8 CE1 et 11 CE2)
- CM1/CM2 : 25 (15 CM1 et 10 CM2)

Soit un total pour le RPI de **102** élèves.

Un nouvel élève de CP sera inscrit en janvier.

## **3. Règlement intérieur**

Le règlement pour l'année scolaire en cours est lu et voté à l'unanimité. Tous les parents sont invités à en prendre connaissance. Il sera adressé par mail et affiché sur le tableau d'affichage de l'école.

## **4. Questions diverses de l'école à la mairie**

Les enseignantes ont demandé une subvention exceptionnelle de 400 euros pour l'achat d'une nouvelle imprimante couleur pour remplacer l'ancienne tombée en panne. Celle-ci a été accordée et versée. Les enseignantes remercient la mairie.

Les élèves ont adressé un courrier à Monsieur le Maire concernant le projet de végétalisation de la cour et espèrent que leur demande sera entendue. De même, ils ont exprimé le souhait de pouvoir disposer d'un container pour les emballages et de voir les abords de l'école plus propres.

Le projet de créer un coin de verdure dans la cour est accepté. La mairie ne passera pas par un bureau d'études. Elle demande aux enseignantes d'y réfléchir et de proposer un plan d'aménagement. Une première réunion parents délégués/enseignantes est programmée le 30 novembre (finalement fixée au 19 novembre) suivie d'une réunion avec la mairie courant décembre. Les travaux seront effectués par l'employé municipal, probablement durant les vacances de Noël.

Les problèmes de stationnement sont récurrents aux heures de rentrée et de sortie. Il est demandé aux parents d'utiliser les places de stationnement prévues à cet effet.

Les enseignantes souhaitent utiliser la salle des fêtes le mardi 18 janvier de 16 heures 30 à 20 heures, pour des ateliers théâtre avec les parents. Cette demande est accordée, une réponse écrite sera transmise à l'école.

## 5. Présentation des projets en cours et à venir

- Dispositif : « Silence, on lit ! » reconduit, permettant de favoriser le plaisir de lire.
- Cycle de hand-ball sur 6 séances avec Lucien Rosas pendant la 1<sup>ère</sup> période.
- Cycle de théâtre sur 12 séances avec Cécilia Mastropasqua devant aboutir sur un atelier en duo parent-enfant, prévu le 18 janvier.
- Election de délégués de classe (2 par classe). Le premier conseil a eu lieu le 4 octobre au cours duquel les élèves ont suggéré quelques propositions : activités sportives interclasses une fois par mois, goûters zéro déchets, tri des déchets (emballages et compost).
- Projet de voyage scolaire à Auzet (découverte de l'environnement, musique et théâtre) du 31 janvier au 4 février. Une réunion est prévue le 16 novembre pour présenter le projet aux parents d'élèves. Le voyage ne concerne plus que les élèves de CE1 à CM2. Les CP n'y participeront pas l'enseignante est enceinte. Une activité particulière (à l'étude) leur sera proposée.
- Sorties culturelles prévues : théâtre (CE1 à CM2) le 8 mars (Dchéquematte) et cinéma (toute l'école) le 31 mai (l'extraordinaire voyage de Marona). Les CP iront au théâtre avec la classe de GS de Châteauneuf.
- Ateliers jeux de lettres un après-midi par période, avec des groupes d'enfants de CP à CM2. Projet de mettre en place le premier, fin novembre.
- Cycle de danse contemporaine avec Céline Gassend : 10 séances en mars-avril

## 6. Association des écoles et financement des projets

L'assemblée générale USEP a eu lieu le 12 octobre.

Pour information, la coopérative sert à financer les sorties scolaires, les intervenants, le matériel pédagogique... Suite à la situation sanitaire, certaines actions n'ont pu être mises en place. Par conséquent, le solde de la coopérative scolaire tend à diminuer.

Des actions ont été réalisées pour renflouer la coopérative :

- Vente des photos scolaires
- Vente de trousse en coton (en cours).

D'autres sont à envisager (tombola, stands de jeux en fin d'année...)

A ce jour, le solde est de 16 677, 81 euros mais il reste à financer les photos et tous les projets de l'année, à Aubignosc et Châteauneuf Val Saint-Donat.

Le bilan comptable de l'année scolaire 2020-2021 est présenté au conseil d'école.

## 7. Evaluations CP et CE1

Les évaluations CP et CE1 ont été réalisées lors de la semaine du 12 septembre.

Les résultats ont été communiqués aux parents. Les enseignantes n'ont pas proposé d'entretien individuel avec chaque famille mais restent à la disposition des parents qui souhaitent les rencontrer. De nouvelles évaluations auront lieu pour les CP en janvier.

## 8. Aide aux enfants en difficulté

Lorsqu'un élève est en difficulté, les enseignantes sont amenées à rencontrer les parents afin d'envisager plusieurs dispositifs d'aide.

Dans le cas de difficultés ponctuelles, des activités pédagogiques complémentaires peuvent être proposées. Elles ont lieu sur le temps de l'interclasse à Aubignosc.

Dans le cas de difficultés plus importantes, les enseignantes peuvent proposer :

- la mise en place d'un PPRE à établir en présence des parents et permettant de définir le rôle de chacun. Un bilan est à prévoir en cours d'année.
- la mise en place d'un PAP en cas de problèmes « dys » sévères, par le médecin scolaire. Ce sont les parents qui en font la demande. Le PAP suit l'enfant tout au long de sa scolarité mais est réévalué à chaque rentrée.
- la mise en place d'un PPS pour les enfants en situation de handicap
- l'intervention du RASED (réseau d'aides comprenant une psychologue scolaire et 3 enseignantes spécialisées) auprès des élèves de la maternelle au CE2, prioritairement.

Il est parfois conseillé aux parents de consulter un spécialiste ou de s'adresser au CMPEA.

Le RASED intervient actuellement dans la classe de CP/CE1.

## **9. Sécurité à l'école**

Les deux exercices de sécurité à réaliser lors de la première période se sont déroulés :

- le 17 septembre, pour l'évacuation incendie. L'école a été évacuée en 1 minute 24 secondes.
- le 1<sup>er</sup> octobre, pour l'alerte intrusion (scénario de la fuite). L'objectif de cet exercice était de se déplacer en silence.

Le protocole sanitaire de niveau 2 est toujours mis en place. A ce jour, aucun cas de contamination n'est à déplorer.

Compte-tenu du petit effectif, des espaces communs exigus et du fonctionnement pédagogique de l'école, l'équipe enseignante a fait le choix de considérer les trois classes comme un seul groupe, pour l'organisation des moments collectifs comme les récréations.

Dans ce contexte anxiogène, il nous paraît important de préserver les enfants et de faire en sorte que l'école reste un lieu agréable dans lequel ils se retrouvent avec plaisir.

## **10. Questions soulevées par les délégués de parents d'élèves**

Un parent demande la possibilité de proposer à chacun des repas une part de féculents, en plus du menu proposé, afin que les enfants « difficiles » ne mangent pas que du pain. Cela n'est pas envisageable car le fournisseur a obligation d'équilibrer les repas et de proposer aux enfants des menus variés.

Un autre parent demande s'il est possible de mettre en place un paiement en ligne via un site ou une application, pour le règlement de la cantine. La mairie a prévu de créer une plateforme sur laquelle les parents pourront inscrire leurs enfants et effectuer le règlement, mais ce ne sera pas avant la rentrée 2022.

Les CP participeront-ils à la fresque murale ? C'était un projet de l'année passée.

Il est possible d'envisager de poursuivre la fresque sur un autre mur de l'école mais ce n'est pas prévu cette année.

**La séance est levée à 19 heures 20.**